



Pour citer cet article :

**Mauroux-Fonlupt (Marie), Rapport
manuscrit sur la Société de patronage
de Versailles, extrait, 8 p., [1953]
(Archives nationales Pierrefitte,
fonds Marie Mauroux-Fonlupt,
208 AS XXXI /13).**



B. le Centre d'Accueil

L'Etape se trouve à Venoncles même dans une allée ~~der-~~rière du Château dominant d'une part sur la pièce d'eau des Suisses et de l'autre sur la route départementale 91 (qui mène au camp de Satory.)

Les Locaux: La ~~Maison~~ ~~est~~ ~~de~~ construite pour servir d'asile temporaire à des clochards et ~~rest~~ ^{mis} ~~par~~ du tout adaptée aux besoins d'un centre d'accueil -

Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée sert de réfectoire, de salle de jeux ou de réunions. Sur ce hall domine la cuisine et une petite pièce servant de bureau au directeur. Dans un couloir dominant sur la face ^{un grand bac (genre bassin)} cour, ~~une ancienne lavanderie~~ de lavanderie) encadre le passage; il y aurait lieu de le remplacer par un lavais où les gendres fumaient leur pipe avant d'entrer au réfectoire. -

Une salle de loisirs bruyants et en réfection; sont utilisés aussi trois grandes pièces comme salle de classe, ~~atelier~~ et salle d'activités dirigées; -
Il y a une petite infirmerie et une chambre où couchent deux éducateurs complètent les locaux du rez-de-chaussée. -

Au premier étage, un grand dortoir de 28 lits - avec salle de garde; ^{des sanitaires: lavabos} douches et WC; ^{une chambre d'isolement, d'éducateur} une chambrette d'isolement, la lingerie et le logement du directeur, dont une pièce est transformée en salon. -

Les locaux sont propres et correctement entretenus.

Hygiène : Les installations sanitaires sont suffisantes, et les
niveaux s'en servent normalement. -

La nourriture est saine et abondante; elle est
correctement préparée. - Les menus sont faits par
M^{me} LANGLOIS ^{et vus par le directeur du Centre} et les denrées sont sorties par elle-même
chaque matin; le cahier d'économat est très bien tenu;
la vérification, soigneusement faite, n'a rien révélé d'a-
normal. - Le prix de nourriture alimentaire est de 246 francs.

La literie est très usagée; quelques matelas
ont été renouvelés cette année, il faut que la Société
faisait une dépense pour continuer cet aménagement. -

Les draps ont été aussi renouvelés en partie, l'an der-
nier, il a fallu que le chef de Centre demande un prêt
de draps à la Mairie pour pouvoir faire laver ceux des
garçons; il ne faut pas perdre de vue qu'un cent d'ar-
rière a besoin d'un très grand roulement de draps qui
en restent très peu ou même aucun. -

Le vestiaire des garçons : à son arrivée, la lingerie
reçoit l'apport du garçon; le Centre complète un trou-
seau indumentaire composé de pièces usagées dé-
cupées par le directeur auprès d'œuvres ou d'amis.
Le gros problème reste celui des chaussures qu'il n'ar-
rive pas à avoir par deux en quantité suffisante.
Il faut revoir une fois encore l'ancien état de
vêtements et anomalies et rappeler à la Société que
la tenue est comprise dans les dépenses de prix de
nourriture. -

L'entretien du vestiaire. Pour cette même raison
est très difficile. La lingerie perd son temps à réparer des
vêtements et les mineurs sont mal habillés. Le

directeur essayé de faire rembourser aux parents une partie de versements - là aussi, c'est anormal; la contribution des parents devrait être fixée au maximum de leurs possibilités de que le garçon se au Centre, mais ne demandent leur être réclamé par la suite -

Il faudrait que, pour la future comme pour les autres pots de dépense, le directeur sache les sommes dont il peut disposer dans les limites du prix de journée -

Service administratif - D'après le registre-matricule, régulièrement tenue, pas signé par les autorités de contrôle, le passage des mineurs durant l'année 1952 a été le suivant:

délinquants : 85	Correction paternelle : 5 -
vagabonds : 9	Retrait de droit de garde : 8 -
mineurs victimes : 1	Abstention à l'Enfance : 29 -

soit un total de 137 mineurs totalisant 10.158 journées de présence; en moyenne deux mois et demi par garçon -

Le 17 avril 1953, il y avait vingt neuf mineurs confiés au Centre:

Tribunaux	Placements provisoires				Placements définitifs				Observations
	Délinquants	Vagabonds	Correction paternelle	Enfant victime	Délinquants	Vagabonds	Droit de garde	Abst. à l'Enfance	
Versailles	10	2	1	1	2	-	-	-	
Poubois	4	-	-	-	2	-	-	-	
Corbeil	1	-	-	-	-	-	2	-	
Paris	-	-	-	-	-	1	-	-	
	-	-	-	-	-	-	-	3	
	15	2	1	1	4	1	2	3	

4

mineurs places à l'été provisoire.

19 mineurs. six d'entre eux possèdent copie de la décision (celle avait été envoyée en double); les 13 autres ont été adressés aux organismes payeurs et la Société n'a pas même une copie au dossier!...

cinq enquêtes sociales seulement: des sont faites par le service social du tribunal et non par les assistantes de la Société. - Elles sont remises au bout de plusieurs semaines, seulement ~~quatre~~ ^{vingt} jours en fait la durée de présence trop prolongée. -

durée de présence. mineurs entrés en:

~~entrés en~~

1952 : juillet : 1
septembre : 1
octobre : 4
novembre : 2
décembre : 1

1953 : janvier : 2
février : 2
mars : 5
avril : 1

une autre raison de l'attente au centre d'accueil et l'impossibilité qu'il y a à trouver des placements pour les arriérés et caractériels. -

mineurs confiés au Patronage et présents au Centre d'accueil: 5

NOMS	Date de naissance	1 ^{ère} et dernière entrée	Décision	Tribunal d'enquête	Observations
FOURNIER Jean Claude	7.12.36	22.2.51 26.12.52	D.	Versailles 27.11.52	essais de placement agricoles, de renvoi à la famille - alcoolique, dangereux - cas d'arrêt
DUNGLER Guy	6.3.36	7.7.51 17.2.53	D	Pontoise 20.12.51	essai de placement par Buc - vol son patron demande de modification adressée à Pontoise
MAYEN Jacques	1.2.37	25.7.52 17.1.53	D.	Pontoise 24.7.52	essai de placement par Buc - demande de modification pour I.P.E.S. - adressée à Pontoise le 31.3.53. - vicieux. -
HOLLAENDER Michel	16.5.35	23.10.52	D.	Versailles 24.10.52	deux évènements - demande modification pour Lille. -
WINDERSTEIN Léon	21.7.35	6.6.52 23.9.52	V.	Paris 23.5.52	essai de placement, 3 autres - depuis, 4 placements au côté d'et, puis à Buc - Décharge demandée le 24.2.53 - gros dév.;
CHOLET Gaston	2.12.32	13.10.52	Dg.(89)	Corbeil 8.4.53	essai de placement à Buc - cas d'arrêt. -
LEGRAND Daniel	31.12.35	2.1.53	89	Corbeil 22.3.53	En I.M.P. puis en charge - En soratant par l'unité agée - En projet, Centre accueilli du liati - ment... en faune 1954. - maintenant attendant ? -
NADAUD André	17.4.36	13.10.52	AP	—	
JOBIE Eugène	9.8.35	24.9.54	AP	—	
RUMINI Roland	1.3.36	18.2.53	AP	—	essai agricole à Buc - amputé main droite -

Ce tableau montre que pour ces mineurs il y a eu euven
de placement: la Société n'aurait pas dû en accepter la charge -
De toute façon, leur place n'est pas dans un Centre d'ac-
cueil, car ils ne relèvent pas de l'observation qui doit y
être faite; ils prennent des places destinées à d'autres enfants;
ils créent des difficultés au personnel, car ce sont des arrières

et des caractéristiques; ils perdent leur temps et coûtent trop chers à l'Etat. -

Malgré la "note de service" précisant qu'il y a lieu d' "héberger avant tout autre enfant les mineurs que la société a acceptés comme pupilles", il faut rappeler à cet organe le rôle du centre d'accueil qui est d'orienter les ~~mineurs~~ ^{et d'assurer leur observation} - séjour en prison aux mineurs ~~accusés de crimes~~ -

Vie d'interwat: § Horaires est normal.

Les mineurs se lèvent à sept heures et se couchent à vingt et une heures trente -

Ils font deux heures d'activités physiques: d'équitation, gymnastique, jeux sportifs ~~par équipes~~ (volley et foot hall) par jour.

Ils ont des activités ~~collectives~~ dirigées: modelage, travaux de plâtre, rotin etc.. pendant une heure. -

Ils sont à l'atelier, au jardin ou en classe durant six heures -

Ils assurent les services généraux du centre: épandage, ménage etc..

Les loisirs: des veillées libres avec jeux propres chaque soir. - Des veillées organisées par les éducateurs trois fois par mois. - Des veillées organisées par les Routiers d'Ornières qui viennent passer un week-end par mois au Centre. - Les matchs de volley hall du dimanche. -

Les récompenses: une somme de 50 francs par dimanche d'après les notes pour valeurs. Le mineur peut la dépenser à la cantine (bonbons, cigarettes etc) ou elle avec l'éducateur une fois par mois au cinéma.

L'atmosphère du centre est détendue; les gars semblent heureux malgré les conditions matérielles peu adaptées aux lois -

8

8 jours de congé pour Noël et Pâques et un mois
durant l'été. -

Lorsqu'on compare les activités des éducateurs
avec celles de leurs collègues du foyer, les logements
des uns et des autres, qu'on connaît les avantages
- ~~de~~ nourriture des femmes, congés plus longs etc. -
de Buc et qu'on sait que les salaires sont les mêmes
on comprend aisément les difficultés que rencontrent les
directeurs pour former des éducateurs de valeur. -

Mais, on peut être convaincu que, s'il était
aidé sur le plan "méthodes" et "personnel", son centre
ou l'atmosphère qu'il a su y créer, serait un
centre d'accueil valable. -